

# Je compte, Messieurs, sur votre sens du devoir

Le préfet est un personnage clé dans l'administration d'un territoire. Représentant de l'État, il applique les directives qui lui sont données, s'appuyant pour cela sur les sous-préfets et les maires. À l'inverse, il fait remonter à l'État un état des lieux du département ou les besoins exprimés par sa population.

Il intervient pour que les habitants soient aidés économiquement, pour que les affaires courantes soient réglées, pour encourager l'effort de guerre, mais il participe aussi à la surveillance de la population et fait appliquer la censure définie par le gouvernement.

## ALLER PLUS LOIN

Le guide des sources vaclusiennes sur la Première Guerre mondiale propose d'autres sources :

- › sur le [ravitaillement de la population](#)
- › sur le [contrôle de la production, l'approvisionnement et des prix](#)
- › [dessins humoristiques sur les restrictions alimentaires 1ère série](#)
- › [dessins humoristiques sur les restrictions alimentaires 2ème série](#)



## Continuer à mener les affaires courantes

La guerre ne suspend pas la vie courante. Les pouvoirs publics doivent continuer à prendre des décisions.

➤ [Extrait du registre des arrêtés de la sous-préfecture d'Apt](#)

## Assister

L'assistance à la population prend plusieurs formes : de l'attribution d'allocations aux familles, au contrôle des prix des produits de première nécessité pour permettre à tous de continuer à se les procurer, en passant par des subventions à des œuvres de guerre. Si les pouvoirs publics prennent cette assistance largement en charge,

un appel à la générosité individuelle est lancé. L'effort de guerre est demandé à tous via les emprunts nationaux.

## Les aides accordées

- > [La majoration du taux des allocations accordées aux familles.](#)
- > Les subventions sollicitées
  - [par le comité franco-italien](#)
  - [par le jardin du blessé](#)
- > [Des exemples d'aides accordées par la commission départementale](#)
- > [Le comité de secours de Sault](#)
- > [L'organisation du fourneau économique](#)

## Les appels à la générosité

- > [Assistance et secours en vivres](#)
- > [À nos concitoyens avignonnais](#)
- > [Les emprunts nationaux](#)

## Le contrôle des prix

- > [Arrêté fixant le prix maximum de l'essence](#)
- > [Arrêté portant fixation des prix maxima des charbons pour la vente au détail](#)
- > [Arrêté rectificatif du prix de vente de la farine](#)
- > [Économisons le pétrole l'essence](#)

## Surveiller

Le préfet a pour ordre de surveiller l'état de l'opinion de la population à l'annonce de la mobilisation générale et durant tout le temps du conflit. Des rapports sont ainsi établis. Les ouvriers des usines de guerre notamment sont surveillés de près ou encore les personnes suspectées de communiquer avec des civils de nationalité ennemie. Le risque d'espionnage est pris au sérieux.

- › [Exemples de télégrammes](#) reçus en août 1914 par le préfet, du ministère de l'Intérieur, du sous-préfet d'Orange et du maire de Cavaillon.
- › Exemples de rapports sur l'état de l'opinion fin [juillet et début août 1914](#), [en 1916](#) et [en 1918](#).
- › [La surveillance de groupes](#)
- › [L'exemple de la surveillance d'une jeune femme](#) suspectée de communiquer avec un allemand.
- › [La surveillance dans les usines de guerre](#)
- › [Le risque d'espionnage](#)

## Censurer

Durant un conflit, il est essentiel pour les autorités que l'opinion soutienne l'action de l'État et le moral des soldats. La censure s'exerce sur les messages, les journaux, certaines images véhiculées par des cartes postales.

- › [Avis aux colporteurs et vendeurs de journaux](#)
- › [Exemples de télégrammes](#) demandant la censure de message et de journaux.
- › [Exemples de saisie de cartes postales](#) parce que risquant de démoraliser les soldats.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes  
84000 AVIGNON